

produites par le passage des voitures. — M. Léon Malo partage l'avis de M. Leger. Les ponts en tôle pleine, comme celui de la Quarantaine, présentent une bien plus grande solidité que les ponts métalliques à jour, dont les organes sont reliés par des rivets, tendant à s'user, chaque jour, par les oscillations produites par le roulement des voitures. Pourtant les trois derniers ponts métalliques construits à Lyon, sur le Rhône, offrent des garanties de solidité bien plus grandes que les ponts à treillis construits, la plupart, pour le service de certaines voies ferrées.

Séance du 29 mai 1894. — Présidence de M. Valson. — M. le Président fait connaître que M. Rollet, membre émérite, vient d'être nommé associé national de l'Académie de médecine. — M. Bleton présente un rapport sur la candidature de M. Thamin, professeur à la Faculté des lettres, dans la section de littérature. — M. de Cazenove donne lecture d'un rapport de M. Morin-Pons, sur la candidature de M. Félix Desvernay, dans la section d'histoire et antiquités. — M. Charles André, communique, au nom de M. Gonnessiat, une étude sur la variation des latitudes. Euler est le premier qui ait émis l'idée que sous diverses influences de la lune ou du soleil, l'axe de rotation de la terre était sujet à varier. Des observations faites depuis six années environ, ont rendu ce fait certain. Et l'Observatoire de Lyon a fourni, à cet égard, une large contribution à cette œuvre scientifique, qui comptera dans les Annales de l'astronomie. D'après M. Gonnessiat, on doit, suivant toute vraisemblance, attribuer à l'action luni-solaire, la cause des perturbations de l'axe terrestre, et d'autre part, la découverte certaine de la variabilité des latitudes, peut contribuer à éclaircir la question, encore si controversée, de la constitution interne de la terre.

ERRATA

Dans l'article de M. H. Mollière, *Guy de Chauviac et la bataille de Brignais*, n° 100, avril 1894, page 266, ligne 16, au lieu de :

« Le village de Brignais est situé à onze kilomètres de Lyon... lisez : « à douze kilomètres. »

Et page 268, ligne 14, au lieu de :

« Un peu avant la dixième borne kilométrique... » lisez : « Un peu après. »